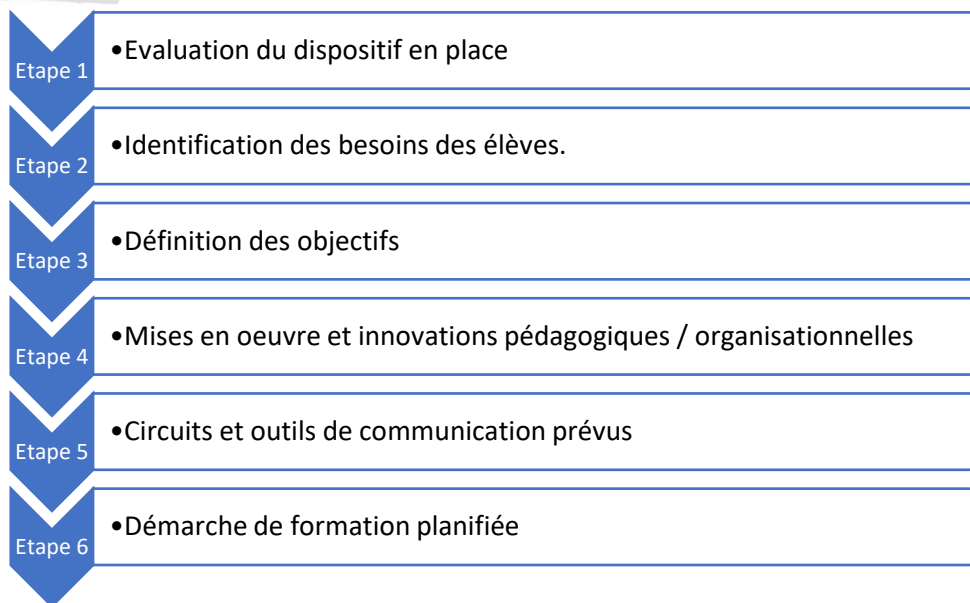




PROPOSITION D'UNE DÉMARCHE DE CONSTRUCTION DU PROJET EN 6 ÉTAPES :



Étape 1 : Évaluer l'efficacité du dispositif en place au sein de l'établissement :

- **Évaluer la plus-value pour les élèves qui participent au dispositif** (liste d'indicateurs mobilisables) :
 - Évolution de l'engagement des élèves dans leur travail personnel. (selon le constat mené par l'équipe éducative)
 - Évolution de l'estime de soi et du sentiment de compétence. (à partir d'un questionnaire avec échelle de ressentis)
 - Évolution dans l'organisation et les méthodes de travail de l'élève. (Un constat mené par l'équipe éducative, complété par une enquête réalisée auprès des élèves et de leurs familles, évalué sur le domaine 2 des compétences du socle)
 - Évolution des résultats scolaires des élèves. (analyse des bulletins trimestriels)
- **Évaluer la plus-value pour les équipes pédagogiques :**
 - Meilleure identification de ce qui fait obstacle à l'apprentissage par les enseignants, modification du regard porté sur les causes de la difficulté scolaire.
 - Évolution des pratiques pédagogiques (Explicitation, différenciation pédagogique, intégration du travail sur les compétences méthodologiques aux contenus disciplinaires, travail coopératif, tutorat entre pairs, co-enseignement...)
 - Accroissement des échanges entre les enseignants d'une équipe pédagogique pour une meilleure connaissance collective des élèves et de leurs besoins.
 - Évolution du climat de classe à partir des indicateurs connus et mobilisés pour évaluer le climat scolaire
- **Évaluer l'impact du dispositif sur l'établissement :**
 - Évolution de la relation de confiance avec les parents (enquête réalisée auprès des familles, analyse des demandes de rendez-vous ou des marques de communication...)
 - Évolution du nombre de familles qui demandent à bénéficier du dispositif
 - Évolution du nombre et de la diversité des intervenants (notamment comparaison de l'engagement de l'équipe de classe)
 - Évolution du climat scolaire de l'établissement

Étape 2 : Identifier les besoins des élèves à travers :

- L'exploitation du travail d'analyse sur les acquis et profils des élèves lors des réunions du conseil école-collège
- Les diagnostics des acquis réalisés lors de la reprise suite à la période de confinement
- Les positionnements des élèves sur les compétences du socle (notamment le domaine 2)
- L'analyse des besoins des élèves lors des tests de positionnement proposés dans le cadre des évaluations nationales

Étape 3 : Définition des objectifs du projet pédagogique « Devoirs-faits » :

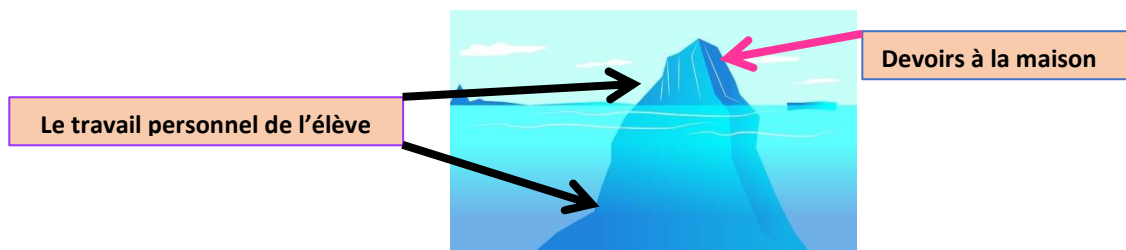
- ▶ Établir le bilan du travail engagé et évaluer les besoins des élèves pour faire émerger des priorités, les catégoriser, les hiérarchiser.
- ▶ Inscrire ces priorités dans la politique de l'établissement à partir d'une réflexion partagée par le conseil pédagogique.
- ▶ Expliciter l'articulation du dispositif avec les autres dispositifs d'aide aux élèves (AP, tutorat, PRE, dispositif de prévention du décrochage, ...)
- ▶ Faire émerger les évolutions nécessaires en termes de pratiques pédagogiques, d'innovations, d'organisation du temps et des espaces de travail.
- ▶ Identifier les moyens nécessaires et les ressources disponibles pour mener à bien le projet.
- ▶ Calibrer les objectifs, les choix de mise en œuvre réalisés et les ressources.

Étape 4 : Mise en œuvre et innovations pédagogiques / organisationnelles

3 pistes de réflexion parmi d'autres :

- 1) Des temps d'échanges et de réflexion collectifs sur la notion de devoirs à la maison et de travail personnel de l'élève peuvent être nécessaires à l'évolution des représentations initiales et à la construction d'une culture commune d'établissement sur cette thématique.
 - Connaissance des différents types de devoirs (Mise en pratique, préparation, poursuite, créativité (*Classification de GLASMAN et BESSON 2004*)) et de leurs intérêts dans le processus d'apprentissage
 - Initiative au sein du collectif d'une réflexion plus large sur la notion de travail personnel de l'élève dans et hors la classe. (*Travail personnel de l'élève : Ensemble des processus mobilisés de façon autonome et personnelle par l'élève pour s'approprier les objets d'enseignement/apprentissage (Centre Alain-Savary, « De la question des devoirs à l'apprentissage de l'autonomie dans le travail personnel, pistes et ressources pour la formation », rapport, IFÉ/ENS de Lyon, 2016.)*)

« Ne pas oublier la part cachée de l'iceberg... »



- Questionnement des équipes sur les formes de travail proposées aux élèves et leurs impacts sur l'engagement dans une activité réelle d'apprentissage
- 2) Mettre en œuvre collégalement un dispositif « Devoirs faits » permet de mener une réflexion sur ce qu'est plus précisément le « travail personnel » de l'élève qu'il soit mené en classe ou hors la classe. Au-delà du dispositif spécifique, c'est bien à l'observation de l'engagement dans les apprentissages que conduit cette réflexion tout en rassurant les plus jeunes à travers des points de repères et des habitudes. Cela renforce également le discours porté à travers la cohérence des consignes et des pratiques mises en œuvre par les membres d'une même communauté éducative.

Illustration possible à travers différents temps ritualisés dans le cadre d'une leçon / d'une séquence d'enseignement :

- Remobilisation des notions enseignées.
- Retours et corrections sur les activités demandées hors la classe.
- Ancrage (historique, culturel, utilitaire, social..) des nouvelles notions. → Sens des apprentissages.
- Explicitation et problématisation des attendus.
- Phases de recherche proposées.
- Phase de synthèse, identification des connaissances utiles.
- Phase de manipulation, d'exercitation et de modularisation.
- Phase d'analyse des démarches de résolution / d'apprentissage des élèves pour régulation éventuelle.
- Lien avec le travail demandé hors la classe.
- Différenciation de ce travail au regard des observations menées en classe.

3) Les organisations retenues peuvent favoriser certains dispositifs innovants et retenir des modalités de fonctionnement pédagogiques différentes :

- Travail coopératif entre les élèves en mode projet
- Tutorat entre pairs
- Co-intervention
- Usages du numérique au service de l'accompagnement des élèves
- Configuration de salles d'études multimodales permettant une alternance des activités (Lecture, aide aux devoirs, travail collaboratif...)
- Mise en œuvre d'un volet distanciel au dispositif « devoirs-faits » : Prise en charge d'un groupe d'élève à distance par un enseignant sur un créneau (18h - 19h) qui prend en compte la réalité du contexte de l'établissement à travers ses contraintes de fonctionnement et de transports scolaires.

Étape 5 : Circuits et outils de communication prévus

Au sein de l'équipe pédagogique :

Les échanges et les outils mobilisés par les différents acteurs pour assurer le lien entre le dans et le hors la classe contribuent largement à l'évolution des représentations sur la difficulté scolaire, sur la charge de travail tout en améliorant la qualité du suivi des élèves. Cette démarche permet de surcroît de faciliter la personnalisation du dispositif en indiquant notamment les points à travailler, les difficultés particulières.

- Conception et mise en place d'un outil de communication entre les intervenants (outil numérique spécifique, cahier de suivi...) qui permet à la fois de réguler, au sein des équipes, la quantité, la répartition des devoirs sur la semaine, mais aussi aux différents intervenants de personnaliser l'accompagnement des élèves en fonction des besoins.
- Prévision d'un temps régulier de concertation entre les différents acteurs pour réguler les actions menées, infléchir l'organisation ou la composition des groupes.

En direction des élèves :

- Présentation du dispositif à tous les élèves, proposition à des élèves ciblés en cours d'année...
- Retour d'expériences entre pairs
- Existence d'une charte « devoirs-faits »
- Boîte à outils proposée aux élèves à travers des fiches méthodologiques précisant les attentes, les modalités de révision et les conseils spécifiques à chaque discipline, banques d'exercices pour les séances
- Des outils d'auto-positionnement réguliers sur l'engagement, la motivation, l'efficacité de la méthode de travail mise en œuvre.

En direction des parents :

- Présentation du dispositif, proposition à l'issue de rencontres avec les enseignants.
- Boîte à outils proposée aux parents à travers des fiches méthodologiques précisant les attentes, les modalités de révision et les conseils spécifiques à chaque discipline, banques d'exercices pour les séances
- Des fiches navettes pour informer les familles du travail fait et des progrès ou des éléments à approfondir à la maison

Étape 6 : Démarche de formation planifiée au sein d'un établissement engagé.

Pour :

- Engager une équipe pédagogique dans un questionnaire sur ses représentations initiales en matière de travail personnel de l'élève et de ses impacts sur la réussite scolaire.
- Amener les équipes à se questionner collectivement sur les processus d'apprentissages pour les outiller dans leur cheminement.
- Construire collectivement des outils pour mieux accompagner les élèves dans leur démarche d'apprentissage.
- Faciliter la compréhension et le partage de ces outils par l'ensemble des membres de la communauté éducative intervenant sur le travail personnel de l'élève et en premier lieu les parents. Mobiliser pour cela l'expérience accumulée et les outils mobilisés lors de la continuité pédagogique.
- Engager un travail concerté sur les appréciations portées en correction ou sur les appréciations autour du « travail personnel »

Formations d'initiative territoriale possibles:



- ↗ Favoriser le travail personnel de l'élève
- ↗ Utiliser les sciences cognitives dans sa pratique
- ↗ Favoriser l'autonomie et la motivation de l'élève
- ↗ Diversifier ses pratiques pour gérer l'hétérogénéité
- ↗ Engager tous les élèves dans les apprentissages: Apprenance
- ↗ Classes inversées et enseignement hybride

Quelques ressources mises à votre disposition :

- La page « [Devoirs faits](http://Devoirs faits d'education.gouv.fr) » d'education.gouv.fr résume le dispositif et propose plusieurs infographies
- Site Eduscol : page consacrée à [devoirs faits](#) avec le [VADEMECUM](#) qui intègre les préconisations formulées par la conférence nationale d'orientation sur le travail personnel des élèves du 20 octobre 2016
- [Devoirs faits](#), note IGEN-IGAENR n° 2019-055, juillet 2019
- [Le travail personnel de l'élève](#), ouvrage coordonné par Claude Bisson-Vaivre, réseau canopé
- [« Représentations et enjeux du travail personnel de l'élève »](#) Par Rémi Thibert, Dossier de veille de l'IFé, n°111, juin 2016
- Conférence de M. Olivier Rey, de l'IFE : <https://prezi.com/view/ZHhpqr33eSPhbg395hA/>
- Conférence « Devoirs utiles » Finalités, démarches, réalisation et évaluation. André TRICOT 16 octobre 2017 <https://www.dailymotion.com/video/x690psf>
- CAREP Nancy-Metz , [« S'interroger en équipe sur le travail personnel de l'élève hors la classe »](#), Document élaboré par Claire Hornung, Florent Kieffer et Anne Trogrlic-Kuhnel, CAREP Nancy-Metz, février 2017
- Centre Alain-Savary, [« De la question des devoirs à l'apprentissage de l'autonomie dans le travail personnel, pistes et ressources pour la formation »](#), rapport, IFÉ/ENS de Lyon, 2016.
- [« Rapport sur le travail personnel de l'élève en dehors de la classe »](#) de l'Observatoire des Pratiques en Éducation Prioritaire de l'académie de Créteil, 27 mai 2016
- « Les leviers pour une efficacité renforcée de l'Éducation prioritaire : Eléments de problématisation et ressources pour la réflexion des acteurs », [Assises de l'Éducation prioritaire 2013](#), Centre Alain-Savary, IFÉ
- Dossier pédagogique [Devoirs faits, académie de Poitiers février 2018](#)
- Conférence de consensus « Différenciation pédagogique : comment adapter l'enseignement pour la réussite de tous les élèves? » 7 et 8 mars 2017(Lycée Diderot, Paris. Synthèse CNESCO-IFé/ens de Lyon des recommandations du jury [« Des recommandations pour une différenciation pédagogique efficace orientée vers la réussite de tous les élèves »](#)

DEVOIRS FAITS AU COLLÈGE

C'est parti !

LES DEVOIRS À LA MAISON, CE N'EST PAS TOUJOURS SIMPLE...

subjectif ou conditionnel ?

JE N'ARRIVE PAS À FAIRE mon français et mes maths !

Et en plus, comprends il n'y a RIEN... pour m'aider !

Je ne suis pas certain d'avoir réussi à faire mes exercices hier.

À partir de maintenant, j'ai fait mes devoirs AU COLLÈGE.

Nous serons AIDÉS pour faire nos exercices et réciter nos leçons...

Tu as raison, moi aussi JE VEUX Y ALLER !

AVEC DEVOIRS FAITS, ON PROGRESSE DE JOUR EN JOUR !

Tom, est-ce que maintenant tu as COMPRIS ton exercice ?

OUI MADAME

Moi aussi, j'ai tout compris !

DEVOIRS FAITS c'est

- Pour tous les collégiens volontaires
- Gratuit
- Après les vacances de la Toussaint 2017
- Encadré par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du service civique et des associations répertoriées sous la coordination de l'équipe éducative
- En lien avec les parents
- Horaires fixés par l'établissement en dehors des heures de cours

Maintenant...

...on a PLUS DE TEMPS pour parler de ce que l'on a fait à l'école.

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Ministère de l'Éducation nationale - novembre 2017